

# Bulletin municipal

n° 76

MAI 2012  
&  
RETROSPECTIVE 2011

LES MAZURES



Chères Mazuroises,  
Chers Mazurois,

Le retour des beaux jours arrive et s'accompagne de nouveaux travaux, le village évolue et se transforme, nous poursuivons l'amélioration du cadre quotidien de notre commune et ce pour l'intérêt général.

ral.

Théâtre, concert, fête, one man show, guinguette... l'animation de la commune reste une dynamique forte de la politique engagée, nous allons poursuivre et compléter ce travail.

Les budgets primitifs 2012 de la commune ont été approuvés.

En volume, ils représentent 4 753 095 euros, soit 3 174 097 euros en fonctionnement et 1 578 998 euros en investissement.

Nous terminons l'année 2011 avec un excédent cumulé de 1 148 416,78 € tous budgets confondus. Une situation honorable et confortable pour les travaux à venir et le fonctionnement de notre commune.

Cette année, j'ai proposé au conseil municipal de voter la non augmentation des taxes communales et également la non augmentation de la taxe d'assainissement, qui est depuis la création de la station d'épuration de 0,50 €.

L'ensemble du conseil municipal et moi-même continuerons à œuvrer pour notre village en répondant au mieux à l'intérêt de la collectivité.

Vous pouvez compter sur nous.

Pour le Conseil Municipal  
Bien cordialement

Elisabeth Bonillo



## Sommaire

|   |                             |
|---|-----------------------------|
| Edito .....                                   | 2                           |
| Vœux du Maire .....                           | 3                           |
| Remise de médailles .....                     | 5                           |
| Animations culturelles ...                    | 6                           |
| Parole aux associations.                      | 9                           |
| Travaux .....                                 | 10                          |
| Collecte des ordures ménagères .....          | 12                          |
| Souvenirs, souvenirs .....                    | 14                          |
| Réglementation .....                          | 15                          |
| Vos élus au travail .....                     | 16                          |
| Poster Lac des Vieilles Forges .....          | 18                          |
| Citoyenneté estivale .....                    | 20                          |
| Résultats des élections présidentielles ..... | 21                          |
| Informations .....                            | 22                          |
| Vie pratique .....                            | 23                          |
| Bulletin à l'envers Rétrospective 2011 .....  | ..... pages 24 et suivantes |

Bulletin Municipal édité par  
la commune de Les Mazures  
Mairie

Route de Revin  
08500 LES MAZURES  
☎ : 03.24.40.25.53  
<http://lesmazures.fr>

Magazine distribué gratuitement  
Directrice de la publication :  
Elisabeth Bonillo  
Impression : SOPAIC

# Voeux du Maire 2012

Discours du vendredi 20 janvier 2012



Mazuroises, Mazurois,

C'est avec beaucoup de plaisir que l'ensemble de l'Equipe Municipale vous accueille ce soir pour la FETE DES VOEUX, car malgré la crise et les difficultés, vous êtes venus très nombreux, amis, communes voisines, prestataires, partenaires, cela fait chaud au cœur et témoigne de votre attachement pour notre commune.

Nous avons une pensée pour les personnes et famille frappées par la maladie, le deuil, pour les personnes âgées dont la santé est parfois fragile, nous leur exprimons toute notre sympathie.

Un retour sur l'année 2011, pas de grand chantier, mais une année riche en rénovation, et valorisation de notre patrimoine :

Révision simplifiée de notre PLU pour garder notre Déchetterie, les travaux commencent au printemps.

Installation de l'Usine VIGILEC

Chantier d'insertion avec l'Association LEDA de Revin pour la valorisation de notre patrimoine, mise en valeur du Camp des Juifs et réhabilitation de tous nos lavoirs.

Nouvel abri bus avec éclairage et démolition de l'ancien

Remise en état de 2 zones de jeux pour enfants au Bochet Bas et aux Lilas, + une nouvelle aire de jeux pour le printemps aux Vieilles-Forges.

Nouvelle Bibliothèque Intercommunale dans les locaux de la Mairie

Achat de nouveau matériel : tondeuses, sono, échafaudage, podium, poursuite, rideau de scène, un nouveau véhicule qui ne devrait pas tarder à arriver ainsi qu'une remorque, une chambre froide pour la cuisine du gymnase et 2 lave-vaisselle, et les fournitures scolaires pour tous les collégiens.

La première tranche des illuminations de Noël.

Le nouveau site Internet qui est en cours.

Pas de grand chantier il est vrai, mais un investissement financier important.

2012, année GRAND CHANTIER, Démolition de 2 maisons Place de la Fontinette, aménagement d'une partie de la Route de Revin, jusque l'ancienne Ecole, finition du tour de l'Eglise, Travaux d'assainissement route de Bourg-Fidèle pour un montant total de : 620 118 euros 47 TTC, des subventions ont été accordées 20% par le Conseil Général, 15% par le Conseil Régional, 10% de DGE et 97 000 euros de fonds de concours de notre Intercommunalité.

Travaux également au Bochet Bas où l'on amène tous les réseaux pour de futures constructions.

Ensuite 2<sup>ème</sup> et dernière tranche des illuminations, fabrication d'un meuble et d'un pupitre pour l'Eglise par l'AAPH (Association Ardennaise de Promotion des Handicapés) de Mohon que vous avez pu voir en 2011 sur notre commune, puisqu'ils effectuent durant l'été toutes les tontes et enfin divers travaux d'entretien de nos bâtiments communaux. Je pense n'avoir rien oublié et c'est déjà pas mal.

2011 fut particulièrement difficile, marquée par une crise économique et sociale qui frappe durement les plus pauvres, et qui rend la vie quotidienne difficile ou inquiétante pour chacun de nous.

Fin 2011 vit la mise en place des nouvelles Intercommunalités, et vous n'êtes pas sans savoir que nous allons rejoindre Val et Plateau d'Ardenne avec Revin et Anchamps, je salue d'ailleurs nos amis Revinois et Chanchais ( ainsi que les Chanchaises).venus en nombre et nous sommes très heureux malgré l'incohérence de ce schéma de travailler ensemble.

J'arrive dans les remerciements et il y en a quelques uns :

Je remercie les enseignants qui permettent à nos enfants d'avoir une éducation de qualité, tous les bénévoles du monde associatif si riche et si diversifié, les artisans, les entreprises et les commerçants qui participent au développement économique et au dynamisme de notre village.

Mais rien ne serait possible sans le concours de l'ensemble des employés communaux qui accomplissent chaque jour un travail remarquable et qui sont le relais de l'action municipale auprès de toute la population, un grand merci à eux.

Je me tourne vers mon conseil municipal pour les remercier car a mi-mandat ils sont toujours aussi assidus, disponibles, attentifs et participent à toutes les réunions de travail mensuelles, voir hebdomadaires, c'est un travail d'Equipe et je leur en suis reconnaissante. Merci pour votre engagement et votre soutien sans faille.

Merci à l'atelier « JAZZ-ROCK » du syndicat intercommunal de musique pour leur prestation ainsi que le groupe TNT de l'Association BIZ ART LIVE pour l'animation de cette soirée.

Enfin un grand merci au Lycée hôtelier de Revin pour le buffet que vous allez découvrir et que Monsieur Leclerc Proviseur va vous présenter tout à l'heure.

Pour conclure nous vous souhaitons une excellente année 2012, qu'elle soit pleine de joies, de solidarité, de fraternité, de réussite pour vous et vos proches, et aussi et surtout pour notre commune.

# Récompenses : 2 employés communaux à l'honneur

## OLIVIER BONAFE

Médaille d'Argent - 20 Ans de service

Oliver est entré à la Mairie de Les Mazures le 18 Septembre 1989 pour remplacer Monsieur Louis PRIGNON en qualité de conducteur auxiliaire et il a été titularisé le 1<sup>er</sup> septembre 1991 dans le cadre d'emploi des conducteurs territoriaux spécialisés 2<sup>ème</sup> niveau.

Ensuite intégré au grade d'Agent Technique Qualifié Territorial au 1<sup>er</sup> novembre 2005, et Adjoint Technique Territorial 1<sup>ère</sup> classe depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007.



## FRANCIS (dit MICHEL) BRASSEUR



Médaille de Vermeil - 30 ans de service

Michel a commencé sa carrière le 1<sup>er</sup> Juin 1980 comme ouvrier professionnel de 1<sup>ère</sup> catégorie contractuel pour le Conseil Général des Ardennes à la base de loisirs et au camping des Vieilles-Forges.

Titularisé le 7 mai 1988 en tant qu'agent technique territorial, promu au grade d'agent technique qualifié territorial au 1<sup>er</sup> janvier

1995 et agent technique principal territorial au 1<sup>er</sup> février 1997. Puis changement d'affectation le 15 janvier 2001 pour le Laboratoire Départemental d'analyses et promu agent technique en chef le 1<sup>er</sup> janvier 2005

Mutation en Mairie de LES MAZURES le 1<sup>er</sup> Octobre 2006 en remplacement de Pierre BETTINESCHI et intégré au grade d'Adjoint Technique Territorial Principal de 1<sup>ère</sup> classe depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007.

## Discours de Mme le Maire lors de cette remise de médailles.

En vous décernant cette médaille du travail c'est la collectivité qui vous félicite pour toutes vos années d'activités salariées.

La médaille du travail a été créée en 1948 pour récompenser l'ancienneté et la qualité des services effectués. Derrière ces médailles, ce sont 20, 30 années de travail qui nous montrent l'importance de la vie professionnelle, parfois parsemée de moments difficiles et de doutes. Mais ce sont aussi, je l'espère, des années riches de rencontres, de satisfaction individuelles et collectives.

Cette médaille symbolise aussi la valeur sociale, culturelle que le travail incarne.

Le travail est une valeur fondamentale, inscrite dans la constitution et dans la déclaration universelle des droits de l'homme qui déclare que :

« TOUT HOMME A DROIT A UN TRAVAIL »

Ce droit au travail est un bien précieux qu'il faut défendre.

Je vous remercie et vous félicite pour votre implication, et votre travail au sein de notre commune.

## Concert Hommage à Georges Brassens



Samedi 18 février 2012, une soirée était consacrée à l'artiste Georges Brassens avec le groupe « Un p'tit coin d'paradis ». L'objectif premier de cette formation est surtout de rendre hommage au poète pour faire en sorte qu'il ne tombe jamais dans l'oubli et de faire partager aux spectateurs des moments trucculents et plein de poésies, des chansons à jamais dans l'air du temps.

## Concert Electro du 24 mars 2012

12 mois entre les deux concerts mais la préparation commence bien en amont pour monter en puissance dès le mois de septembre qui précède (soit 6 à 7 mois avant) C'est une vingtaine de réunions ce qui représente plusieurs dizaines d'heures de travail de préparation sans parler de la conception des affiches, de la publicité (collage), le choix de la programmation et enfin le jour « J ».

### 1<sup>ère</sup> édition en 2009

310 pré-ventes, 440 ventes sur place soit 750 entrées

### 2<sup>ème</sup> édition en 2010

393 pré-ventes, 754 ventes sur place soit 1 147 entrées

### 3<sup>ème</sup> édition en 2011

805 pré-ventes, 616 ventes sur place soit 1 421 entrées

### 4<sup>ème</sup> édition en 2012

906 pré-ventes, 381 ventes sur place soit 1 287 entrées

Pour cette 4<sup>ème</sup> édition, plus d'une centaine de bénévoles (pour certains présents depuis la 1<sup>ère</sup> édition), environ 100 places gratuites distribuées (sponsors, invités, etc.)

*Rendez-vous l'année prochaine  
pour la 5<sup>ème</sup> édition.*

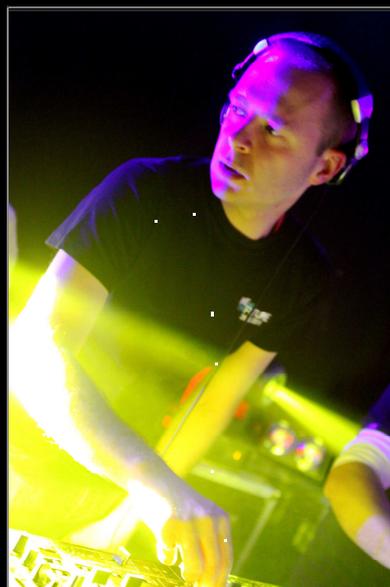
LE FESTIVAL ÉLECTRONIQUE **WE ARE THE FUTURE**  
**LES MAZURES**  
 [FR.08] salle omnisport >> 2 salles

24.03.12  
 21h30 - 6h00

**SLAM | FERGIE**  
**DJ JOERI | THE BADGERS | RODHAM**  
**ALANK | MARCO GAYO | KRYSYAL | EXA | MEHDID**  
**D-JINKS | NICK LANGE | BEHOU | REAZEN**  
**KEVIN.B | SENSE-C**  
 V.Js: TURBOSLOW & EL LUD

Organisé par le studio de LES MAZURES en collaboration avec ELECTROUSERZ  
 Film supporteur dans : www.electrouserz.com

Sur place : 12€ - En prévente : 9€  
 Billets en vente : Trac Camérez, Internetista, Seat System U  
 www.trac.com - www.electrouserz.com - www.festival08.fr - 01 80 80 30 22 83 36 80 19 19



# Théâtre : "A fond la caisse" de Franck Didier - Compagnie du Cherche Mardi

Représentation du vendredi 20 Avril à 20h30  
1ère pièce de théâtre de l'année 2012



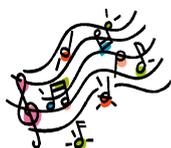
Comédie: Florence est en période d'essai pour un emploi dans un supermarché. Son passé trouble et sa discrétion ne feront qu'attiser les mesquineries et les coups bas dans le vestiaire des caissières...

Rendez-vous en octobre  
pour la prochaine représentation



## Programme culturel de juin à septembre 2012

**Festivals**



**2012**

Programmation  
Culturelle  
Commune de  
Les Mazures

### Juin 2012

**Dimanche 3** : Repas champêtre offert comme chaque année par le Conseil Municipal exclusivement aux habitants de la Commune avec animations pour petits et grands

### Juillet 2012

**13** : Feu d'artifice, sons et lumières suivi d'un bal

**14** : Animations au stade de foot pour les enfants

**22** : Guinguette à l'étang

### Septembre 2012

**Dimanche 9** : Après-midi Cabaret

**Dimanche 23** : Brocante et Braderie d'Automne dans les rues du Village.

Marché artisanal et produits du terroir dans la salle Polyvalente

# Association "La Truite Mazuroise"



## Calendrier des activités : saison 2012

### Journées de pêche 2012

-  Dimanche 15 avril « Ouverture de la pêche »
-  Dimanche 06 mai
-  Dimanche 03 juin
-  Mercredi 13 juin « Après-midi réservée aux jeunes du centre social »
-  Dimanche 08 juillet - Mairie « Matinée réservée enfants de la commune (de 5 à 16 ans) »
-  Le 14, 15 et 16 juillet « Pêche ouverte »
-  Dimanche 22 juillet - Journée invitation\* 10€ (nombre de prises limité à 6 par invité) & Après-midi **Guinguette**
-  Dimanche 12 août
-  Dimanche 16 septembre
-  Fermeture en octobre en fonction de la météo



### Horaires d'ouverture 2012

Tous les jours de 8h00 à 20h00  
sauf le 22 juillet  
(journée « invités » de 10h00 à 17h00)

\* Chaque actionnaire est autorisé à inviter des personnes au prix de 10€ la journée.  
Le nombre de prises est limité à 6 truites par invité.

## Travaux dans le village :

Nous poursuivons notre programme d'aménagement et d'embellissement du village, ces travaux qui auraient du suivre leur cours en 2011, on été retardé en attente de la programmation de l'amélioration du réseau d'eau par le syndicat d'alimentation d'eau (SIAEP dont le siège est à Rocroi).



Il est prévu pour cette année, l'aménagement du derrière de l'église, de la place de « la Fontinette » et de la ruelle attenante, de la route de Revin jusque l'ancienne école, et de la rue du blocus. Est associé à ce programme la démolition du 1 et du 3 place de « la Fontinette », ayant pour objectif de libérer de l'espace au cœur du village afin d'améliorer la circulation, le stationnement, la visibilité et le développement des activités.

*Ces travaux ont été confié à :*

*Cabinet d'architectes Agence 3 Arches lot démolition  
Cabinet DUMAY pour la maitrise d'ouvrage  
Entreprise EIFFAGE TP Est pour le lot VRD  
Entreprise DENYS pour le lot assainissement  
Entreprise DEBRY pour le lot éclairage pub*

La viabilisation des parcelles du « Bochet bas, » par l'extension des réseaux d'électricité, de gaz, de vidéo, de France télécom, d'assainissement, de pluvial, et d'éclairage public.

*Ces travaux ont été confié à :*

*Cabinet Vrai pour la maitrise d'ouvrage  
Entreprise DENYS  
Accompagnement des concessionnaires des réseaux*

L'extension des réseaux d'assainissement et d'électricité route de Bourg Fidèle

*Ces travaux ont été confié à :*

*Cabinet DUMAY pour la maitrise d'ouvrage  
Entreprise DENYS pour le lot assainissement  
Entreprise SCEE pour le lot électricité*

La réalisation du réseau d'éclairage public chemin de la queue tournée

*Ces travaux ont été confié à :*

*Entreprise VIGILEC*

Tous ces travaux vont perturber votre quotidien et nous en sommes conscients, nous vous sollicitons afin d'être tolérant le temps de leur exécution et de circuler prudemment dans le village.

## Les travaux sur notre réseau d'eau :

Nous avons sollicité notre syndicat pour la réalisation de travaux sur notre commune, dans le cadre de l'amélioration des réseaux et de leur extension, et de l'accompagnement sur notre programme de travaux de voirie.

En 2011 un chantier d'extension du réseau à été réalisé route de Bourg Fidèle.

Trois chantiers sont en cours de réalisation :

- Renouvellement du réseau d'eau route de Revin partie haute jusqu'au terrain de foot.
- Amélioration et renouvellement des réseaux place de « la Fontinette » dans le cadre de l'accompagnement des travaux de la commune.
- Extension des réseaux d'eau au « Bochet bas ».

Tous ces travaux comprennent la reprise des branchements pour les réseaux existants.

*Ces travaux ont été confié à :  
Cabinet Vrai pour la maitrise d'ouvrage  
Entreprise DENYS pour la réalisation et la reprise des branchements  
VEOLIA pour les raccordements*

Coût total de ces travaux 225 532,60 €H.T.



Lettre d'information sur le tri, le recyclage et la prévention des déchets ménagers



Le SMICTOM s'est engagé dans deux projets essentiels pour améliorer notre gestion des déchets : la **redevance incitative** et un **programme de prévention des déchets**.



La redevance incitative (RI) va être mise en place sur le territoire du SMICTOM. Ce projet a pour objectif de favoriser les gestes de tri et de réduction des déchets. **Chaque déchet trié, composté ou évité est un déchet qui ne sera pas enfoui sur le centre d'Eteignières !**



Nous vous accompagnerons pendant tout ce projet important pour notre territoire et communiquerons à chaque étape de la mise en place de la redevance incitative. Vous retrouverez des informations pratiques concernant la RI dans ce journal du tri.



Un programme de prévention des déchets a débuté en octobre 2011 et une animatrice a été recrutée pour s'occuper de ce programme pendant 5 ans. L'objectif est de vous proposer des alternatives pour gérer vos déchets.

Des animations sur le compostage domestique seront organisées. Dans les années précédentes, le SMICTOM vous a offert la possibilité d'obtenir un composteur à tarif préférentiel. Cette opération sera renouvelée car le compostage permet de réduire d'un tiers notre production de déchets mais aussi d'obtenir du compost très utile pour le jardin !

Les industriels sont incités à réduire les emballages des produits que nous consommons car ils sont responsables d'une partie des déchets que nous produisons. Cependant nous avons aussi un rôle à jouer, en tant que consommateur nous pouvons agir ! Même si l'emballage est souvent nécessaire, nous pouvons éviter les produits sur-emballés et privilégier les achats en vrac ou à la coupe. N'oublions pas que l'emballage représente en moyenne 20% du coût du produit acheté !

De nombreux produits alimentaires non consommés, parfois encore emballés et même non périmés se retrouvent dans nos ordures ménagères ! Ce gaspillage de nourriture correspond aussi à un gaspillage d'eau et d'énergie qui ont été nécessaires pour les produire mais aussi de l'argent dépensé pour les acheter !



Merci d'avance pour votre participation.



**Bernard GOSSET**  
Président du SMICTOM  
d'Auvillers-les-Forges

## A PARTIR DU MOIS DE JUIN 2012 : RÉUNIONS D'INFORMATIONS SUR LA REDEVANCE INCITATIVE ET DISTRIBUTION DES BACS D'ORDURES MÉNAGÈRES

### Réunions d'informations programmées dans toutes les communes

Une réunion publique sera organisée dans chacune des communes du SMICTOM. Il s'agira de vous expliquer le principe de la redevance incitative et de répondre à toutes les questions que vous vous posez.

A l'issue de ces réunions, vous pourrez repartir avec votre bac d'ordures ménagères.



### Distribution des bacs d'ordures ménagères

Pour les personnes qui ne pourront pas assister aux réunions publiques et qui n'auront pas pu récupérer leur bac, une distribution en porte-à-porte sera réalisée.

Les agents distributeurs seront chargés de vous remettre votre bac ainsi que le guide explicatif sur la redevance incitative. En aucun cas de l'argent ne vous sera demandé lors de la remise de votre bac, les agents distributeurs auront sur eux une lettre d'accréditation du SMICTOM.

Voici les agents qui viendront à votre rencontre :



*Sandrine  
LAMBERT*



*Eric  
HENRARD*



*Barbara  
RIGOLIO*



*Patrick  
DUMENIL*



### Distribution de cartes d'accès en déchèterie

En même temps que votre bac, une carte d'accès en déchèterie vous sera remise. Dans un premier temps, cette carte ne limitera pas les accès en déchèterie, elle servira seulement à vérifier que les dépôts en déchèterie sont bien réalisés par des habitants du SMICTOM.

### Facturation à blanc en 2013

L'année 2013 sera une année test pour évaluer le nouveau système de redevance incitative et vos changements de comportements. En 2014, vous recevrez votre redevance habituelle et une facture « blanche » qui vous indiquera combien vous auriez payé avec la redevance incitative.

### La redevance incitative effective en 2014

Après la phase test sur l'année 2013, la redevance sera effective en 2014 et vous serez alors facturés en fonction de votre production réelle d'ordures ménagères. Vous paierez une part fixe en fonction du volume de votre bac et une part variable liée au nombre de fois où vous le présenterez à la collecte.

La première année, 12 levées minimum (pour les résidences principales et 6 pour les résidences secondaires) seront facturées pour éviter les comportements inciviques tels que les dépôts sauvages.



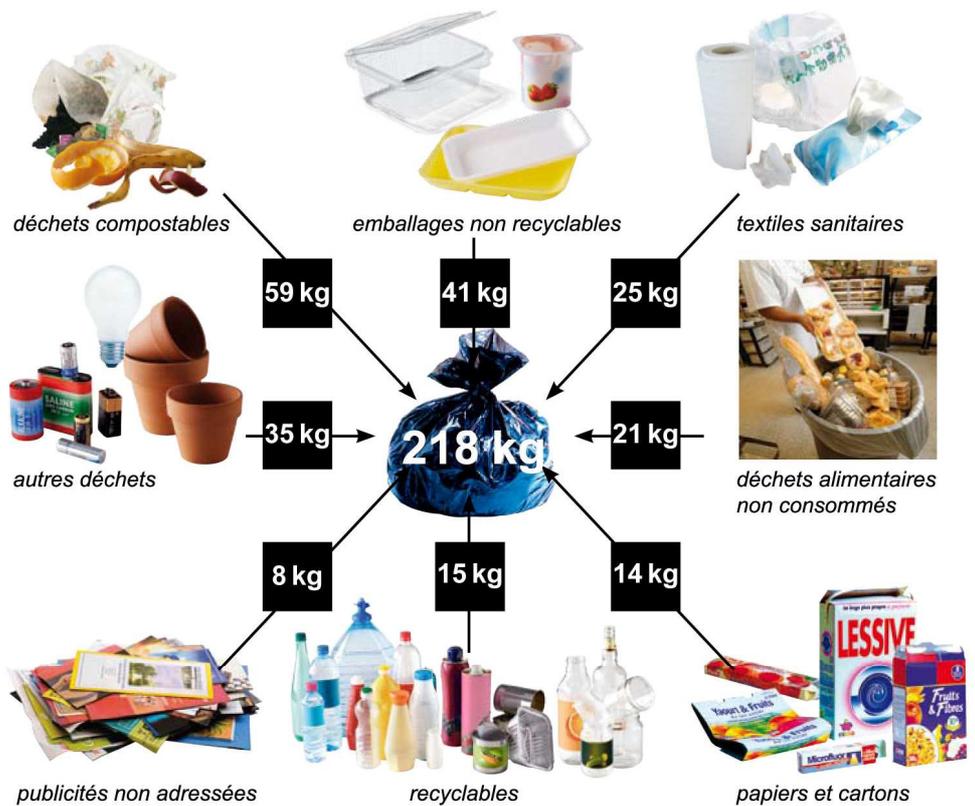
## Qu'y a-t-il dans nos ordures ménagères ?

Pour connaître la composition de nos poubelles, une caractérisation des ordures ménagères a été réalisée par l'équipe du SMICTOM en février 2012.

Des sacs noirs contenant des ordures ménagères ont été collectés avant le passage du camion de collecte.

Près de 800 kg de déchets ont été triés en 26 catégories. Cette caractérisation a permis d'évaluer le contenu de nos poubelles.

**Ainsi les 218 kg de déchets produits par un habitant sur une année sont composés de :**



## Conclusion : continuons à trier

**13% de déchets recyclables dans les ordures ménagères, c'est encore trop ! Poursuivons nos efforts au quotidien !**

Par exemple :

→ 1 tonne de verre déposée dans un conteneur et recyclée coûte **25 €** à la collectivité !

→ 1 tonne de verre collecté dans les ordures ménagères et enfouie à Eteignières coûte **193 €** à la collectivité !



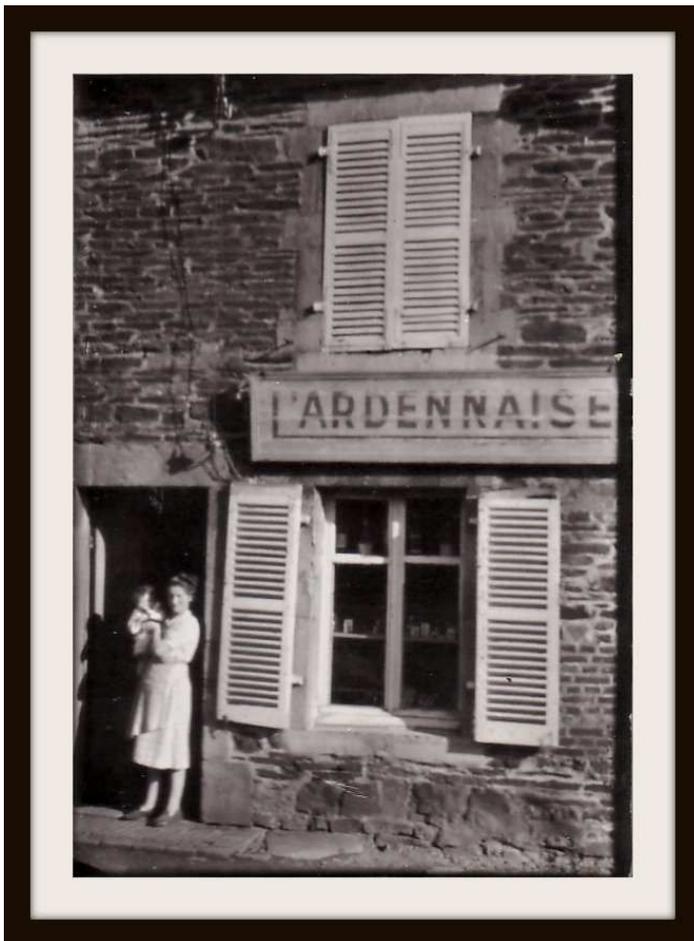
### Réduisons nos déchets :

- en compostant nos déchets fermentescibles,
- en évitant le gaspillage alimentaire,
- en éco-consommant (éviter le suremballage, privilégier les produits durables aux produits jetables),
- en donnant, vendant les objets dont vous ne vous servez plus,
- en apposant un « stop-pub » sur votre boîte aux lettres.

**Soit une économie de 178 € grâce à votre geste de tri !**



1er rang assis et de gauche à droite : Yannick BONAFE, Michel ROCHETTE, Eric ROCHETTE, Pierre GENON-CEAU, Bernard NANQUETTE, Jean-Louis NEVEU, Jean Pierre BONILLO.  
2ème rang debout et de gauche à droite : Claude CACHARD, Thierry ROCHETTE, Daniel GALICHET, Hervé ROGISSARD, Bruno ROCHETTE, Jean LECLET, Jean-Michel et Yvette LAHOSSINE



Mme EVRARD Marcelle tenant dans ses bras Madi LIEBEAUX... Ancienne Epicerie située 5 rue Martin Marthe (l'actuel salon de coiffure « Séverine »)

**Vous avez d'anciennes photos  
et vous souhaitez les partager...**

**faites nous les parvenir  
en Mairie et vous les découvrirez  
dans le prochain bulletin  
pour la joie de tous.**



La mise en place d'une limitation de vitesse à 30km/h sur notre commune doit permettre une meilleure cohérence et un équilibre entre vie locale et nécessité de déplacements. Or, cette réglementation n'est, malheureusement, pas toujours respectée et quelques incidents ont été provoqués par des comportements routiers dangereux.

En effet, des habitants s'inquiètent de la vitesse parfois excessive pratiquée par les automobilistes.

Rappelons qu'un véhicule qui roule à 30 km/h nécessite une distance d'arrêt plus courte et permet à l'automobiliste d'avoir un champ visuel plus large, donc de diminuer le nombre d'accidents. Et, en cas de choc, la probabilité de tuer un piéton passe de 80% à 50 km/h et à environ 10% à 30 km/h.

Autre avantage, la mise en cohérence du régime de priorité et de la vitesse sur l'ensemble de la commune s'accompagne d'une réduction de la signalisation en place (pas de bandes blanches sur les passages piétons...), ce qui la rend plus efficace et redonne de l'espace aux trottoirs qui deviennent plus accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Certains conducteurs indécents se permettent de traverser la route de Revin sans

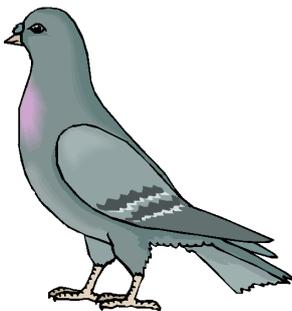


contourner les terre-pleins ou « haricots ». Nous rappelons que ces aménagements sont conçus pour faire ralentir les véhicules qui traversent notre village. Ils constituent des séparateurs de chaussées qui obligent les véhicules à rester à droite. Ainsi, en les contournant, les conducteurs indécents commettent un délit en franchissant un sens interdit.

Attention, des contrôles sont susceptibles d'être effectués....

## RAPPEL : INTERDICTION DE NOURRIR LES PIGEONS

« Il est interdit de jeter ou déposer des graines ou nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les pigeons... Toutes mesures doivent être prises si la pullulation de ces animaux est susceptible de causer une nuisance ou un risque de contamination de l'homme par une maladie transmissible. » stipule l'article L 1311-2 du code de la santé publique dans le but de réduire notamment les risques d'épidémies de grippe aviaire. Il convient de respecter ces dispositions, les récalcitrants encourrent une amende de 183 €.



## JANVIER 2012

- 2 : Maire Adjoints
- 4 : Centre de gestion (matin)
- 5 : Conseil Communautaire (soir)
- 9 : Maire Adjoints
- 10 : Rendez-Vous Gendarmerie (après-midi)
- 11 : Réunion de chantier avec LEDA de Revin (après-midi)
- 16 : Maire Adjoints
- 17 : Rendez-vous GRDF (après-midi)  
Madame SILVENTE service à domicile (soir)
- 18 : Conseil Municipal
- 19 : Réunion à l'AMEL avec Sècheval et Bourg-Fidèle (après-midi)
- 20 : Réunion avec cabinet DUMAY Monsieur Berthier (matin)
- 23 : Maire Adjoints
- 24 : Réunion avec le cabinet d'architectes 3 Arches (matin)
- 25 : Service Public de l'Emploi (SPEL) (matin)  
Réunion de travail (soir)
- 26 : TRA de Rocroi (matin)  
Commission Fêtes (soir)
- 27 : Réunion en mairie avec l'AMEL et GECIBAT (matin)
- 30 : Maire Adjoints

## FEVRIER 2012

- 1<sup>er</sup> : Commission Bois (soir)
- 2 : Triage Forestier de Les Mazures à Sécheval (soir)
- 6 : Maire - Adjoints
- 10 : Réunion AMEL + CAF + MAIRIE (matin)  
Réunion préparation de travaux (matin)
- 13 : Maire - Adjoints
- 14 : Réunion avec agence 3 Arches (matin)  
Réunion syndicat d'eau à Rocroi (soir)
- 17 : Centre de Gestion (toute la journée)
- 20 : Maire - Adjoints
- 21 : Réunion du syndicat d'eau à Rocroi (soir)
- 28 : Maire - Adjoints - Commission Internet (soir)
- 29 : Commission Fête (soir)

## MARS 2012

- 1 : Service Public de l'Emploi (SPEL) (matin)  
Réunion de chantier travaux d'eau (après-midi)  
Conseil Municipal (soir)
- 5 : Maire - Adjointes - Commission d'ouverture de plis (soir)
- 6 : Réunion avec le SDIS et la Gendarmerie (soir) - SIM (soir)
- 7 : Réunion de chantier de LEDA (après-midi)
- 8 : Réunion de chantier travaux d'eau (après-midi)  
Commission Fêtes (soir)
- 9 : Réunion d'information sur la fibre optique (matin)
- 12 : Maire - Adjointes - CCAS (soir)
- 13 : Rendez-vous à la DDT (ex DDE) (après-midi)  
Réunion de Chantier avec Agence 3 Arches (après-midi)
- 14 : Réunion à la Préfecture (après-midi)
- 15 : Réunion de chantier travaux d'eau (après-midi)  
Gendarmerie (après-midi)
- 16 : Réunion de chantier préparation travaux (après-midi)
- 19 : Maire - Adjointes
- 21 : Réunion de chantier avec LEDA de Revin (après-midi)
- 22 : Réunion avec la Préfecture, la DIRECT et des employeurs (après-midi)  
Assemblée Générale de GROUPAMA à Cliron (soir)
- 23 : PNR (Parc Naturel Régional) à Monthermé (soir)
- 26 : Maire - Adjointes  
Réunion de travail des élus (soir)
- 28 : Réunion Mission Locale de Revin (soir)
- 29 : Conseil Communautaire à Belval (soir)
- 30 : Réunion Départementale des CCAS à Charleville (après-midi)

## AVRIL 2012

- 2 : Maire - Adjointes
- 4 : Réunion de chantier (après-midi)  
Réunion de travail des Elus (soir)
- 5 : Réunion de chantier travaux d'eau (après-midi)
- 11 : Conseil Municipal (soir)
- 12 : Commission Fêtes (soir)  
Conseil d'administration de l'AMEL (soir)
- 13 : Réunion avec l'Agence 3 Arches (après-midi)
- 16 : Maire - Adjointes  
Conseil D'école (fin après-midi)  
Réunion du Syndicat d'eau à Rocroi (soir)
- 17 : Service Public de l'Emploi SPEL à Revin (matin)  
Conseil Communautaire à Belval (soir)
- 18 : Commission site Internet
- 19 : Réunion de chantier (après-midi)  
Commission Fêtes (soir)
- 23 : Réunion avec le Président du SMICTOM pour travaux de la Déchetterie (après-Midi)
- 27 : Réunion de chantier (après-midi)

# PLAGE DE « LES VIEILLES FORC



Le jury inter



# GES » PAVILLON BLEU 2012

International qui s'est réuni le 27 avril 2012 dernier à Copenhague a accordé  
la labellisation  
« Pavillon Bleu 2012 »  
pour la plage de  
« Les Vieilles Forges »



Madame, Monsieur,

En cette période estivale un petit rappel sur la conduite à tenir pour le bien-être de chacun.

## Brûler des branches, de l'herbe, des cartons... :

Le brûlage ne doit entraîner, pour le voisinage aucune gêne, aucun danger ou aucune insalubrité, notamment par les fumées (à plus de 25m des constructions).

Le brûlage du bois provenant de débroussaillage, tailles de haies ou d'arbres est autorisé pour les particuliers par dérogation aux règles de mise en déchetterie ou de compost dans les communes rurales.

Le brûlage de la pelouse et cartons est formellement INTERDIT.

Tout brûlage est INTERDIT du **15 juin au 15 septembre**.

## Lutte contre le bruit - Tranquillité sonore

**Les Travaux de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur thermique ou électrique ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :**

**du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 19h00**

**le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00**

**le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00**

## Propriétaires de chien : déjections et aboiements :

Les propriétaires de chien sont tenus de prendre toutes les mesures propres à préserver le repos et la tranquillité du voisinage.

Il est défendu de laisser les chiens divaguer sur la voie publique seuls et sans maître. Ils doivent être tenus en laisse et muselés pour les chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie.

Nul n'a à pâtir des déjections canines. Celles-ci sur la voie publique et en particulier sur les trottoirs et dans les pelouses, constituent une gêne pour les déplacements des piétons et une atteinte à la salubrité publique et à l'environnement.

Je vous remercie de bien vouloir veiller au respect de ces quelques règles de citoyenneté.

# Résultats des élections présidentielles sur la commune

1er Tour :  
dimanche 22 avril 2012

|                | Nombre | % Inscrits | % Votants |
|----------------|--------|------------|-----------|
| Inscrits       | 665    |            |           |
| Abstentions    | 93     | 13,98      |           |
| Votants        | 572    | 86,02      |           |
| Blancs et nuls | 15     | 2,26       | 2,62      |
| Exprimés       | 557    | 83,76      | 97,38     |

## Candidats



**Eva Joly**, candidate du parti Europe Ecologie Les Verts.

Voix  
4

% exprimés  
0,72



**Marine Le Pen**, candidate du parti Front National.

Voix  
156

% exprimés  
28,01



**Nicolas Sarkozy**, candidat du parti UMP

Voix  
124

% exprimés  
22,26



**Jean-Luc Mélenchon**, candidat du Front de Gauche

Voix  
61

% exprimés  
10,95



**Philippe Poutou**, candidat du NPA

Voix  
5

% exprimés  
0,90

## Candidats



**Nathalie Arthaud**, candidate de Lutte Ouvrière

Voix  
5

% exprimés  
0,90



**Jacques Cheminade**, candidat du parti Solidarité et Progrès.

Voix  
2

% exprimés  
0,36



**François Bayrou**, candidat du MoDem

Voix  
31

% exprimés  
5,57



**Nicolas Dupont-Aignan**, candidat de Debout la République

Voix  
6

% exprimés  
1,08



**François Hollande**, candidat du Parti Socialiste

Voix  
163

% exprimés  
29,26

2ème Tour :  
dimanche 06 mai 2012

|                | Nombre | % Inscrits | % Votants |
|----------------|--------|------------|-----------|
| Inscrits       | 665    |            |           |
| Abstentions    | 95     | 14,29      |           |
| Votants        | 572    | 85,71      |           |
| Blancs et nuls | 62     | 9,32       | 10,88     |
| Exprimés       | 508    | 76,39      | 89,12     |

## Candidats



**François Hollande**, candidat du Parti Socialiste

Voix

257

% exprimés

38,65



**Nicolas Sarkozy**, candidat du parti UMP

Voix

251

% exprimés

37,74

## Dates à retenir

- Repas champêtre le dimanche 3 juin
- Elections législatives dimanches 10 et 17 juin 2012
- Mardi 12 juin concert de l'Union Musicale Revinoise
- Don du sang salle polyvalente jeudi 12 juillet 2012
- Feu d'artifice, sons et lumières suivi d'un bal le 13 juillet
- Animations au stade de foot pour les enfants le 14 juillet
- Guinguette à l'Etang le 22 juillet

## Nouvel équipement : Défibrillateurs dans la commune

La Communauté de Communes des Plaines et Forêts de l'Ouest Ardennais a doté la commune de **deux défibrillateurs**, l'un installé aux vestiaires Foot et l'autre à la salle polyvalente.

En tant qu'utilisateur potentiel de ces appareils, les membres des associations mazuroides volontaires ont pu suivre une formation afin de s'initier à leur utilisation.



## Mariages année 2011

*CUVELIER Alexandre &  
HAUET Cécilia*

*ORRY Jocelyn &  
BACHELET Corine*



## Décès année 2011

Micheline GUENARD  
épouse TETARD



## ETAT CIVIL 2011



### Naissances

|                         |               |
|-------------------------|---------------|
| Lucas DEFOIN            | 16 janvier    |
| Ophélie LOUPPE          | 3 février     |
| Léo BRIARD              | 15 février    |
| Ninon ASCAS             | 16 février    |
| Léa DERVAUX             | 17 février    |
| Isidore VAN LEDE—THERME | 23 avril      |
| Hugo MOLON              | 21 juin       |
| Pablo MORILLA           | 22 juin       |
| Thomas DA SILVA         | 19 juillet    |
| Matheïs CAILLEAUX       | 26 juillet    |
| Maëlyne THOMAS          | 8 août        |
| Kelyan HAILLON          | 12 août       |
| Léa ABRAHAM             | 27 août       |
| Zoé MATHIEU             | 1er septembre |
| Alyssa BERTRAND         | 28 septembre  |
| Juliette MOÏSE          | 29 septembre  |
| Louise HARDOUIN BOCART  | 3 octobre     |
| Raphaël IACCARINO       | 20 novembre   |
| Romane NOIZET           | 15 décembre   |



## Vos interlocuteurs

|                          |   |                      |
|--------------------------|---|----------------------|
| Mairie                   |  | 03.24.40.10.94       |
| Ecole                    |  | 03.24.40.32.85       |
| Agence Postale Communale |  | 03.24.41.79.53       |
| Centre Socioculturel     |  | 03.24.40.19.93       |
| Véolia                   |  | 0810.463.463         |
| Réseau Câblé             |  | 03.24.40.10.94       |
| Gendarmerie              |  | 17 ou 03.24.54.93.09 |
| SAMU                     |  | 15                   |
| Pompiers :               |  | 18                   |
| Ambulances (Revin)       |   |                      |
| Soussigne                |  | 03.24.40.16.40       |
| Coquet :                 |  | 03.24.40.14.45       |
| Dépannage électricité    |  | 0810.333.008         |
| Dépannage gaz            |  | 0810.433.008         |

## Les Horaires à connaître



**Agence postale communale**  
 Les matins : du lundi au samedi  
 de 9h00 à 11h30  
 Heures de levée du courrier du  
 lundi au samedi : 11h15



**Mairie**  
 Du Lundi au vendredi : 8h30-12h00 et  
 de 13h30-17h00  
**- fermée au public le mercredi  
 après-midi -**



**Déchetterie (Horaire d'été)**  
 Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 14h00-  
 17h00  
 Mercredi et samedi : 9h00-12h00 et de  
 14h00-17h00

## Artisans et Commerçants de Les Mazures

En tant que nouvel habitant vous ne connaissez peut-être pas encore tous les services qui peuvent vous être proposés, voici une liste la plus exhaustive possible de l'offre sur la Commune :

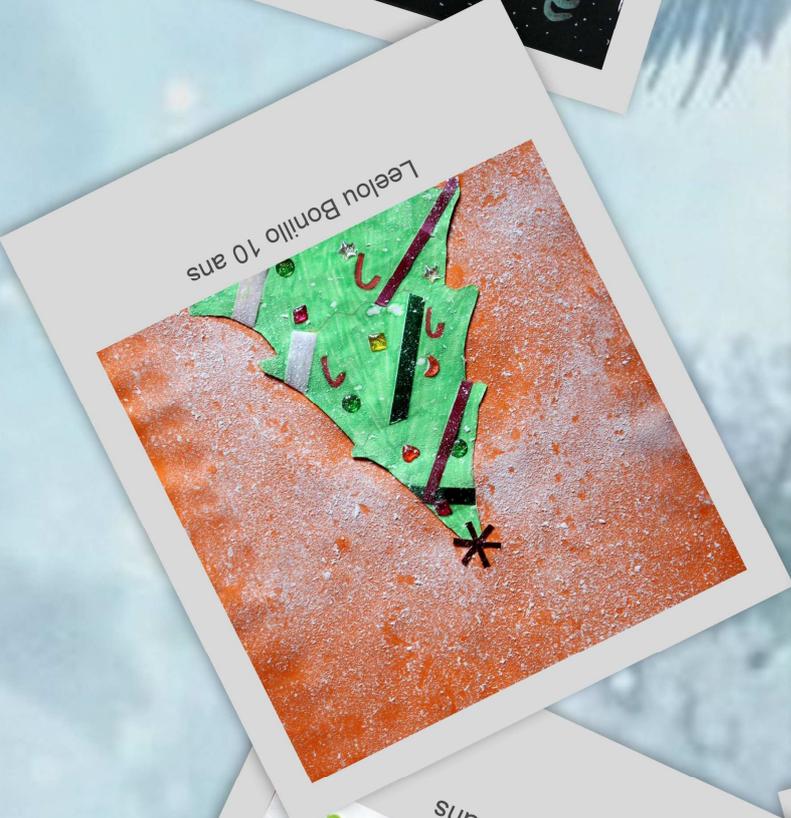
|  |   |                                  |
|--|---|----------------------------------|
| Ardennes Terres d'Aventures  |    | 03.24.53.18.43                   |
| Auberge St Hubert  |    | 03.24.40.36.36                   |
| ATS FR Métal   |    | 03.24.52.77.32                   |
| Audrey Coiffure à domicile   |    | 03.24.40.12.31 ou 06.12.35.33.43 |
| Auto Pneus Services  |    | 03.24.35.29.25                   |
| Boulangerie Thomas (+ petite épicerie)   |    | 03.24.40.01.16                   |
| Chavet Alain Plombier Chauffagiste   |    | 03.24.40.29.32                   |
| Cioccolini Hervé Electricité   |    | 03.24.41.16.86                   |
| Dacruz Rudy Maçonnerie   |    | 03.24.40.21.57                   |
| DS Innovation Dasilva Laurent <i>Création ensemble métallique contemporain</i> |  | 06.82.03.30.38                   |
| Le Franco Belge Café   |    | 03.24.35.44.49                   |
| Frezzato Donge Fabrication   |    | 03.24.41.26.71 ou 06.87.52.01.51 |
| Gilanimations  |    | 03.24.40.32.20 ou 06.70.14.65.04 |
| Herbulot Jean-Pol Maçonnerie   |    | 03.24.41.02.17 ou 06.73.39.28.95 |
| Kranyec Virginie <i>Maquillages festifs et tatouages éphémères</i>             |   | 06.77.68.45.70                   |
| Ferme du Pont des Aulnes Ch. d'Hôtes   |    | 03.24.36.10.27 ou 06.73.89.57.06 |
| Noizet Hubert Peinture   |    | 03.24.40.27.32                   |
| Poles Franck Maçonnerie  |    | 03.24.40.45.40                   |
| SDS Informatique <i>Installation, configuration et maintenance</i>             |   | 06.71.80.32.85                   |
| Séverine Coiffure  |    | 03.24.57.48.17                   |
| Viviane Epicerie   |    | 03.24.29.31.64                   |



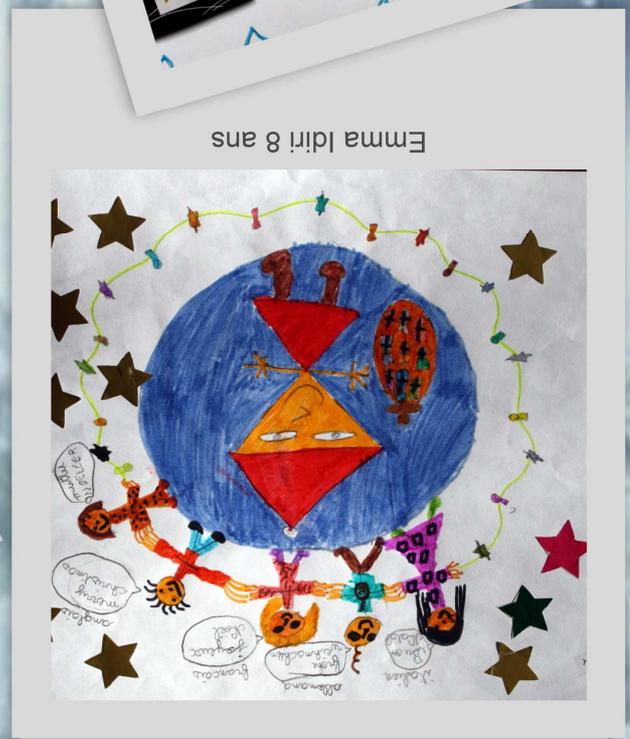
Mae Ascas Gans



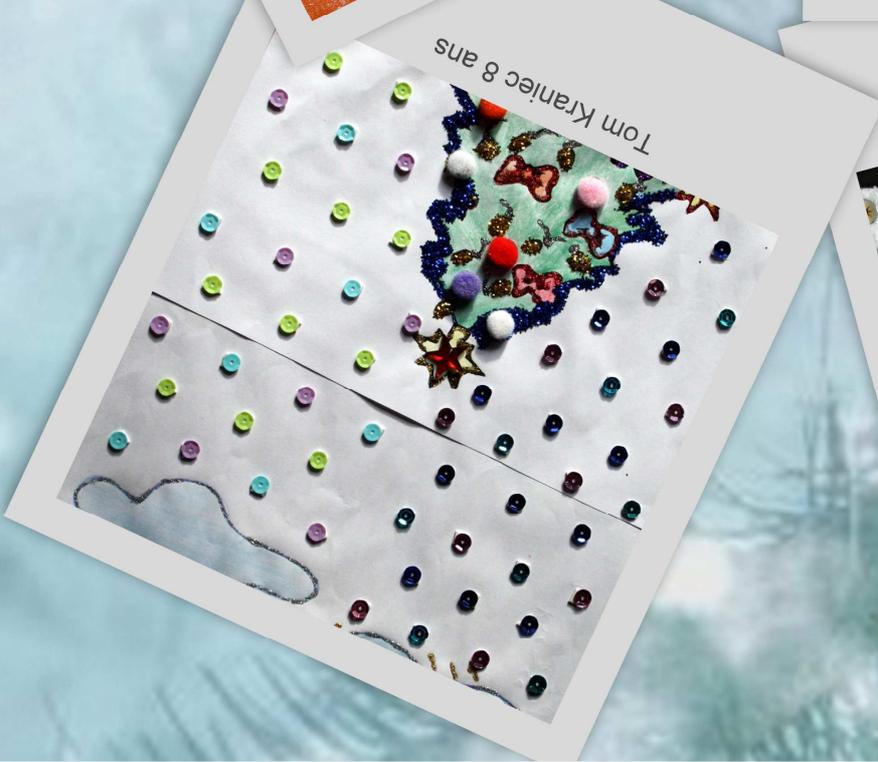
Cart Martin 6 ans



Leelou Bonillo 10 ans



Emma Idiri 8 ans



Tom Kraniec 8 ans

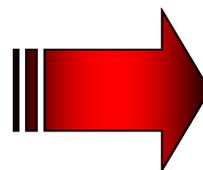


Théo Ascas 7 ans 1/2

Ce sont 51 enfants âgés de 20 mois à 14 ans qui ont répondu présents à l'opération « dessinons Noël » organisée par la bibliothèque communale. Les techniques les plus variées ont été utilisées et tous ces jolis dessins ont été exposés à la bibliothèque et lors de la cérémonie des vœux du Maire. Tous les petits artistes ont été récompensés par un chèque livre lors d'une cérémonie à la salle polyvalente. L'opération sera renouvelée pour Noël prochain.



Quelques jolies productions  
page suivante

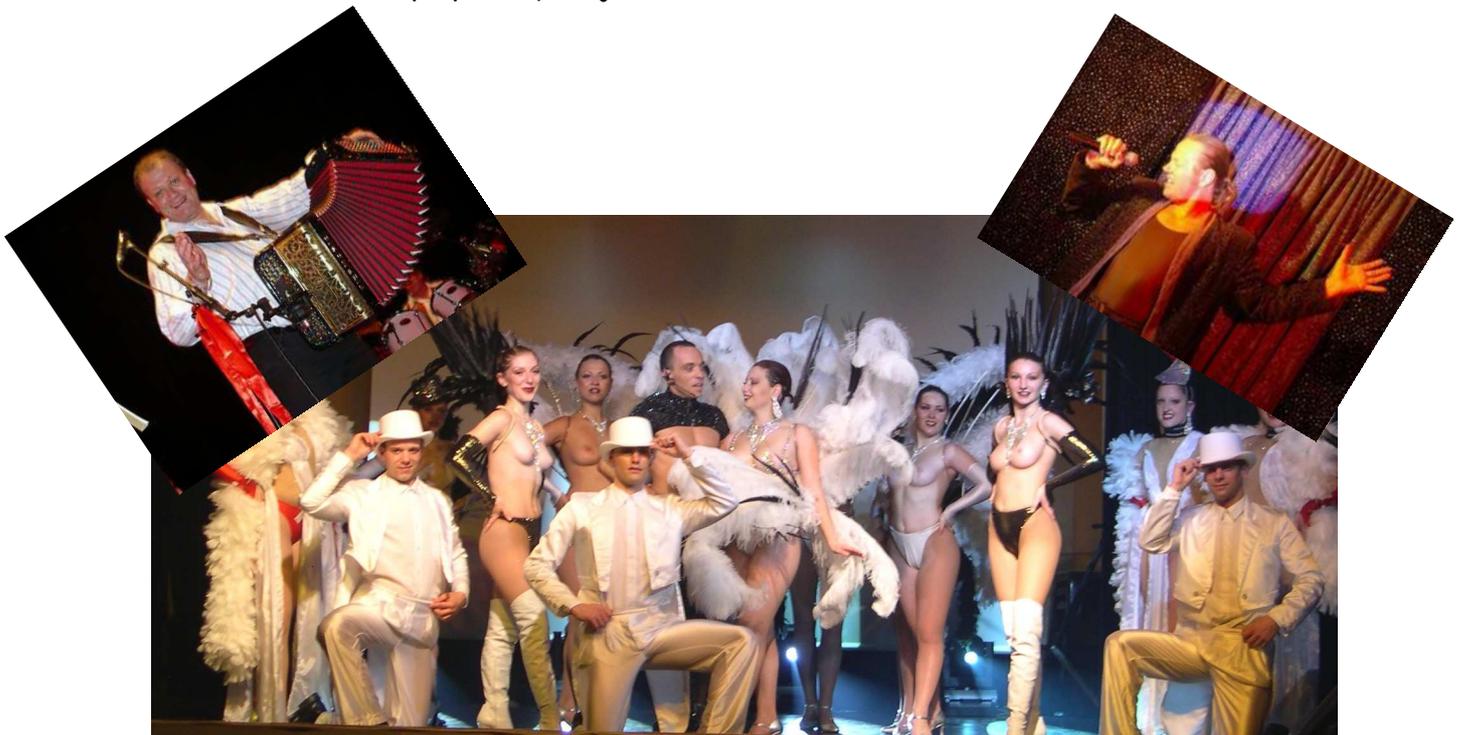




Le 10 Décembre dernier, 146 personnes ont foulé le tapis rouge de la salle polyvalente pour le traditionnel repas de Noël des anciens. Les deux doyens de l'assemblée ont été mis à l'honneur, il s'agissait de Madame Marie-Antoinette BRASSEUR

et de Monsieur Joseph BONAFE. Les convives ont pu déguster un succulent repas servi par le restaurant la « Clef des Champs ». Deux animations sont venues ponctuer ce déjeuner. Le chanteur Octave Octavia a étonné le public par sa voix exceptionnelle et le groupe de danse Starlight a présenté un spectacle digne des plus grands cabarets parisiens. Les tenues légères des danseuses ont ravi les yeux de tous les messieurs de l'assemblée.

Les anciens qui sont toujours en forme et dynamiques ont très vite envahi la piste de danse, entraînés par les musiques variées de l'orchestre de Damien Berezinski. Cette sympathique journée s'est terminée tard dans la soirée.



### Décorations de Noël

Vous avez été nombreux en 2011 à contribuer à l'embellissement de notre village par le fleurissement où les décorations de Noël de vos maisons, et nous vous en remercions.

Le jury communal est passé et ce sont donc 20 familles mazuroises qui ont reçu une récompense lors d'une cérémonie qui s'est déroulée le mardi 10 janvier 2012 à la salle polyvalente. L'occasion pour Mme le Maire de rappeler l'importance de cette cérémonie « car décorer, c'est accueillir, partager et surtout rendre plus agréable le village et donc lutter contre la morosité qui en cette fin d'année 2011 a été de mise ».

*Les lauréats sont (par ordre alphabétique) :*

M. et Mme BAUDOT Michaël  
M. et Mme BEASSE Roger  
Mme BOURGEOIS Martine et Mme SCHIREFF  
Danièle  
M. COLLARD Eric  
M. CORNILLE Dominique  
M. et Mme LAMPERTI Louis  
M. et Mme PAUCHET Pascal  
M. ROGISSART Rémi et Mme CACHARD  
Christiane  
Salon de Coiffure SEVERINE  
M. et Mme TROCHERIE Claude



Le jury régional pour le fleurissement des villages fleuris est passé dans notre commune l'été dernier. L'effort de chacun et de la commune nous a permis de conserver notre deuxième fleur et de rendre notre village encore plus accueillant.

### Fleurissement

Mme CHABERT Jacqueline  
Mr et Mme ERRARD Cyrille  
Mr FORTIER Franck et Mme MUNIER Fabienne  
Mme FOSSIER Colette  
Mr GHISLAIN Pierre et Mme SOUSSIGNE Sylviane  
Mr et Mme LEDOUX Christian  
Mme PRATZ Sandrine et Mr DA SILVA Laurent  
Mr et Mme ROGISSART Hervé  
Mme VADE Arlette  
Mr et Mme YERNAUX Bernard



Afin d'améliorer les services et de vous accueillir dans de meilleures conditions, la bibliothèque communale a investi un nouvel espace au rez-de-chaussée de la mairie depuis le 2 Novembre 2011.



**Nous vous accueillons aux horaires suivants**  
**Le mercredi : de 10 h à 12 h et de 16 h à 18 h**  
**Le samedi : de 10 h à 12 h**

L'inscription à la bibliothèque est gratuite, sur présentation d'un justificatif d'identité et de domicile. Celle des enfants de moins de 16 ans s'effectue par le responsable parental.

Environ 1500 livres pour adultes et enfants sont mis à votre disposition et renouvelés régulièrement.

Si vous souhaitez un livre que nous n'avons pas en dépôt, il suffit de nous en faire la demande et nous vous l'obtiendrons auprès de la Bibliothèque Départementale.

Il est également possible de consulter sur place le journal « La Semaine des Ardennes ».



Le village s'enrichit d'artisans et de commerçants régulièrement, félicitation aux nouvelles initiatives :

**Un salon de coiffure « Séverine Coiffure »**, 5 rue Martin Marthe qui vous accueille sur RDV du mardi au samedi avec solarium et ongles.



*L'inauguration  
du salon, en  
présence des  
élus, s'est dé-  
roulée Samedi  
25 juin 2011.*

**L'épicerie Viviane, Alimentation Générale Fruits et Légumes**, commerce de vente ambulante avec passage dans Les Mazures le mercredi matin dès 9h00 et ouverture tous les soirs à partir de 18h30 au 14 route de Revin.

**VIGILEC**, nouvelle implantation d'entreprise sur la zone artisanale, zone d'intérêt communautaire depuis le second semestre 2011.



## Le 30 septembre 2011

Destination originale par une journée ensoleillée de septembre : Cap sur l'Aisne et le Nord.

De bon matin, arrêt petit-déjeuner au Château de Puisieux et découverte guidée



du domaine : arboretum aux essences exceptionnelles, parc à l'anglaise, promenade des rhododendrons, jardin des fleurs, plantes aquatiques... site labellisé « jardin remarquable ».

En fin de matinée, le Familistère de Guise fondé par l'industriel Picard, Jean Baptiste Godin, au XIXème siècle. Ce fabricant de poêles fit ériger, proche de l'usine, un pa-



lais social destiné à ses ouvriers, leur offrant hygiène, confort, santé et éducation. Visite guidée des bâtiments entièrement restaurés, témoins d'une expérience humaine unique.

Excellent déjeuner au Château Cambrésis, puis route vers Lille pour une découverte de la ville.

Direction Roubaix pour la visite guidée de « la Piscine », ex établissement de bains



style art déco, transformé en musée d'art et d'industrie exposant de riches collections.

En fin d'après-midi, retour sur Lille et promenade à pieds dans le vieux Lille.

Le soir, dîner spectacle de cabaret au « Prestige Palace » avec sa troupe dynamique, strass, plumes et paillettes au programme. Une journée riche et bien remplie.



### Les 28, 29 et 30 juin 2011

Trois jours de découverte de la Franche Comté pour le voyage de juin 2011. Gastronomie et produits du terroir au programme.

Hébergement et repas réservés dans une ancienne ferme comtoise « La Vrine » en pleine nature. Ambiance familiale et chaleureuse. Cuisine régionale et produits sélectionnés.

Au programme du premier jour, visite du « tuyé de Papy Gaby », vaste cheminée



adossée à la ferme, fumoir au bois de sapin et de genévrier de toutes sortes de charcuteries, dont la fameuse saucisse de Morteau. Explications et dégustation au menu.

Poursuite de l'après-midi à la distillerie traditionnelle de Pontarlier, productrice d'apéritifs, liqueurs, eaux de vie, absinthe et anis vert, dans de magnifiques alambics de cuivre.



Le lendemain matin, enrichissante découverte du Musée des automates et de la musique mécanique à l'Auberson, canton de Vaud en Suisse. Remarquable collection de pièces uniques entièrement restaurées et en parfait état de fonctionnement.



Déjeuner à bord du bateau croisière « l'Odyssée » pour une navigation de 14 km dans les gorges du Doubs. Pause appréciée avant une promenade pédestre jusqu'à l'impressionnante cascade du Saut du Doubs.

Au retour, arrêt à la fromagerie de la Vrine pour une dégustation des fromages régionaux.

Troisième et dernier jour, pleine nature. Immersion dans le massif du Jura et visite guidée d'un élevage de chiens de traîneaux. Route du retour et déjeuner gastronomique au restaurant dominant le lac glaciaire de Saint-Point.

**La Franche-Comté, région riche en traditions, nature généreuse et préservée.**





*Rétrospective 2011*



...la Guinguette à l'étang le 24 juillet...



...brocante le 18 septembre...



...noël des employés communaux décembre...



...concert Cécile et Jean-Noël Klingner  
dimanche 11 décembre...



...récompenses "maisons fleuries" le 17 septembre...



...la Contre Escarpe le 22 octobre...



...repas des anciens  
samedi 10 décembre 2012.



...festivités des 13 & 14 juillet...



...audition S.I.M. le 23 juin...



...cérémonie du 18 juin...



...concert UMR le 31 mai...



...enduro le 29 mai...



...cérémonie du 8 mai...



...nettoyage de printemps dimanche 22 mai...

Rétrospective 2011

# Rétrospective 2011 en image

## Rétrospective 2011



# Rétrospective 2017



NG DU LAC DES VIEILLES FORGES

LAC DES VIEILLES FORGES

LES MAZURES

Souvenir de... LES MAZURES

LAC DES VIEILLES FORGES

DES VIEILLES FORGES  
CAMPING DU LAC

SOCIÉTÉ HISTORIQUE  
715 9 -10 07  
MAZURES